

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la navigation aérienne

Décision DSNA/D n° 11-0134 du 5 juillet 2011 portant délégation de signature (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne)

NOR: TRAA1118571S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur des services de la navigation aérienne,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;

Vu le décret du 29 juillet 2009 portant nomination de M. Maurice Georges en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » ;

Vu la décision DSNA/D nº 11-0089 du 26 mai 2011 portant délégation de signature (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne);

Vu la décision nº 44-11 SNA/AG du 28 juin 2011 relative à l'intérim du chef du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane,

Décide :

Article 1er

L'article 19 de la décision nº 11-0089 du 26 mai 2011 est modifié ainsi qu'il suit :

« Au service de la navigation aérienne Antilles-Guyane (SNA/AG), délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe contrôle et exploitation aériens à M. Daniel Madiot, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du SNA/AG par intérim, M. Olivier Jouans, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du SNA/AG à compter du 15 août 2011, Mme Catherine Segay, attachée principale d'administration de l'aviation civile, et Mme Guylène Kneur, assistante d'administration de l'aviation civile. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère chargé des transports. Fait le 5 juillet 2011.

Le directeur des services de la navigation aérienne, M. Georges